

P.16-17

Dossier : Projet de regroupement du corps des sapeurs-pompiers de Niffer et Petit-Landau



Vie municipale Comptes et budgets p.4-5 / **Environnement** Petit-Landau propre p.5 / **Prévention-Sécurité-Santé** Vidéoprotection p.9 / **Enfance-Jeunesse-Aînés** Opération de solidarité p.10 / **Vie citoyenne-Vie pratique** Déviation de la RD52 p.13 / **Sport-Culture-Vie associative** Montre-nous ton talent p.15 / **Dossier** Projet de regroupement du corps de sapeurs-pompiers p.16-17



OUVERTURE DE LA MAIRIE

LUNDI, JEUDI, VENDREDI : de 9 H à 11 H

MARDI : de 16 H à 19 H

MERCREDI : FERMÉ

JEUDI : de 9 H à 11 H et de 16 H à 18 H

OUVERTURE DE LA BIBLIOTHÈQUE

LUNDI : de 16 H à 18 H 30

JEUDI : de 18 H à 19 H 30

OUVERTURE DU POINT DÉCHETS VERTS

LE SAMEDI DES SEMAINES PAIRES

de 14 H à 17 H SAUF JOUR FÉRIÉ

OUVERTURE DE LA DÉCHETTERIE D'OTTMARSHEIM

DU MARDI AU SAMEDI

de 9 H à 12 H et de 14 H à 18 H

NUMÉROS D'URGENCE

- GENDARMERIE NATIONALE **17**
- BRIGADE DE GENDARMERIE
COB SAUSHEIM / OTTMARSHEIM
03 89 74 84 04
- SAMU **15**
- SAPEURS-POMPIERS **18**
- BRIGADE VERTE / SOULTZ **03 89 74 84 04**
- CENTRE ANTIPOISON / STRASBOURG
03 88 37 37 37
- SOS MAINS /
CLINIQUE DIACONAT ROOSEVELT **15**
- SOS MÉDECINS MULHOUSE **03 89 56 15 15**
- PHARMACIE DE GARDE **17** OU **www.3237.fr**
- URGENCE VÉTÉRINAIRE **3115** (numéro gratuit)

ÉCOLES

MATERNELLE "L'ENVOL" **03 89 48 35 58**

PRIMAIRE "VICTOR HUGO" **03 89 48 35 19**

CHEF DE CORPS

JEAN-FRANÇOIS SCHMITT **07 55 59 02 31**

Sommaire

Vie municipale

Comptes-rendus succints	p.4
Compte administratif et budget prévisionnel	p.5

Travaux - Environnement - Cadre de vie

Petit-Landau Propre.....	p.5
Mur du cimetière	p.5
Adopte un pot.....	p.5
Super lune et nuit des étoiles.....	p.5
Montre-moi ta commune	p.5
Plan climat et biodiversité	p.5
Résultats du concours photo	p.5

Prévention - Sécurité - Santé

Déneigement	p.8
Accident rue Séger.....	p.8
Vidéoprotection.....	p.9
Nos amis les chiens et les chats.....	p.9

Enfance - Jeunesse - Aînés

Opération de solidarité	p.10
Appel aux idées des jeunes	p.10
Carnaval	p.10
Les anniversaires de nos seniors	p.11
Rallye photo	p.12

Vie citoyenne - Vie pratique

Déviation de la RD52.....	p.13
Vacci'bus	p.13

Sport - Culture - Vie associative p.14-15

Dossier

Pompiers : projet de regroupement	p.16-17
---	----------------

Les grands anniversaires..... p.20

Agenda p.20



Bulletin municipal d'information de Petit-Landau

Rédaction : Commission communication, services administratifs
de la mairie et associations

Conception et réalisation : Woopx à Petit-Landau

Impression : AZ Imprimerie à Brunstatt

Crédit photo : Mairie de Petit-Landau, Couverture Simone Math
Banques d'images libres de droit *Freepik, Unsplash, Adobe Stock*

Tirage : 400 exemplaires, Imprimé sur papier PEFC

Chères Landaunaises, Chers Landaunais...

L'été est là ! Et l'envie, le besoin même, de liberté aussi. Le déconfinement progressif est terminé et après avoir vécu 8 mois "sous cloche", nous souhaitons profiter de la vie. Et c'est bien normal.

Oui, mais... nous avons oublié que nos voisins ont les mêmes souhaits que nous, que les enfants veulent pouvoir retrouver leurs copains et jouer « comme avant le coronavirus », que le travail rythmé par la météo ne s'est pas arrêté pour les agriculteurs...

Alors, nous qui étions fiers d'habiter un petit village rural, conscients de la valeur qui avait été donnée à notre environnement lorsque nous y étions confinés, nous devons continuer à le défendre et le chérir : nous possédons un jardin qui nous permet de réunir famille et amis, nos enfants peuvent se retrouver et jouer au parc de jeux ou dans la rue, les agriculteurs travaillent dans leurs champs et prennent soin de leurs récoltes.

Mais toutes ces activités ont un point commun : elles ne sont pas silencieuses ! Pour avoir un beau jardin, il faut le tondre, se retrouver autour d'un bon repas génère des éclats de rire et de longues discussions, les enfants jouent bien souvent en criant, l'agriculteur qui subit les aléas climatiques devra travailler le dimanche, très tôt ou très tard dans la journée, etc... c'est à chacun de nous de devoir composer avec "ces", et "ses" contraintes. Les accepter occasionnellement ne veut pas dire les subir continuellement. Mais pour que toutes ces activités puissent se passer au mieux, sans avoir à se tourner vers la gendarmerie, seule habilitée à constater le bruit, faisons preuve de tolérance car nous pouvons être, tout à la fois, celui qui fait du bruit et celui qui le subit. Tout est une question de mesure et de respect.

Nous avons réfléchi à de nouveaux horaires concernant l'arrêté permettant de faire du bruit : raccourcir la journée du samedi, rajouter une plage horaire le dimanche, mais cela ne résoudrait pas les problèmes soulevés et en créerait de nouveaux. C'est donc sur le bon sens de chacun et surtout sur le dialogue entre les habitants que nous comptons.

Après ces mois difficiles où nous avons été privés de contacts sociaux, reprenons l'habitude d'aller voir notre voisin, ou les enfants qui jouent dans la rue, pour échanger et dialoguer.

Ce sera un premier pas vers la tolérance et n'oublions pas que « la liberté des uns s'arrête là où commence la liberté des autres » (John Stuart Mill). Je vous souhaite, à toutes et tous un très bel été, tout en continuant à prendre soin de vous et des autres, mais peut-être juste un peu différemment maintenant !

Carole Talleux,
maire de Petit-Landau

L'Edito de Fabian Jordan



Président de Mulhouse
Alsace Agglomération
m2A

Madame, Monsieur, chers habitants de Petit-Landau,

Je remercie sincèrement votre Maire, Carole Talleux, de me donner l'opportunité de m'exprimer dans votre magazine d'information. Comme vous le savez, elle s'investit fortement au sein de notre agglomération en tant que Conseillère Communautaire déléguée à la mobilisation de notre territoire pour les Jeux Olympiques de Paris 2024 et au Centre Sportif Régional Alsace.

m2A est en effet officiellement « Terre de Jeux » depuis fin 2019 et « Centre de Préparation aux Jeux » depuis 2020 avec comme pierre angulaire de son ambition olympique le Centre Sportif Régional Alsace. Cet équipement d'excellence, doté d'un plateau technique médicalisé de dernière génération, accueille déjà, dans le cadre de leur formation, des équipes et fédérations nationales, volley et basket notamment. Portée par une ambition forte, cette tendance s'accélérera dans les prochains mois et les prochaines années avec la préparation des Jeux Olympiques de Paris 2024 ! m2A est ainsi le 2^e territoire national en nombre de disciplines homologuées ; un véritable succès pour notre agglomération !

Et les autres sources de fierté sportive ne manquent pas pour m2A ! Je pourrais citer le doublé historique « Coupe-Championnat de France » des volleyeuses de l'ASPTT Mulhouse, la signature d'une convention de partenariat avec la Fédération Française de Volley, l'accueil des Championnats de France de Natation « Masters » du 8 au 11 juillet ; sans oublier l'organisation le 25 juillet prochain d'une étape 100% m2A sur le Tour Alsace. Pour la 1^{re} fois dans l'histoire de cette épreuve cycliste, chère aux Alsaciens, une étape traversera les 39 communes de notre agglomération sur plus de 150 kilomètres ; une véritable prouesse technique pour cette course internationale qui réunira des équipes venues du monde entier !

Vous l'aurez compris, dans de très nombreuses disciplines, m2A s'affirme comme un territoire qui compte en matière de sport de haut niveau. Plus que jamais, le sport fait partie de notre ADN et participe à l'attractivité globale de notre territoire.

Mais à l'heure de la relance, notre territoire se doit d'être attractif dans tous les domaines : services aux habitants, transition énergétique et écologique, développement économique et touristique, coopération transfrontalière... Soyons collectivement fiers de cette dynamique d'excellence qui nous permet et nous permettra de rayonner à l'échelle européenne et internationale !



Comptes-rendus succincts

décembre 2020 à mai 2021

© Sculpture de Armand Heitz



SÉANCE DU 15 DÉCEMBRE

- Autorisation du Maire à engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement de l'exercice 2021.
- Convention de délégation de la compétence eau avec Mulhouse Alsace Agglomération.
- Révision du montant de la redevance communale d'assainissement.
- Approbation du rapport de la Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées (CLECT) du 4 novembre 2020 et approbation de la méthode d'évaluation retenue.
- Délibération portant sur la création d'un emploi permanent de gardien du point déchets verts communal.
- Modification des statuts du Syndicat Mixte des Gardes Champêtres intercommunaux (Brigade Verte).
- Déclassement d'un chemin rural.
- Subvention exceptionnelle au Conseil Départemental des Alpes Maritimes (sinistrés du Sud de la France en octobre 2020).
- Subvention exceptionnelle à la coopérative scolaire de l'école Katia et Maurice Krafft d'Ottmarsheim (matériel de test psychologique pour les élèves du collège).

- Subvention dans le cadre des actions pédagogiques 2021 au collège d'Ottmarsheim.
- Subvention exceptionnelle Armée du Salut, CARITAS, Resto du Cœur, Secours Populaire, AFM Téléthon.

SÉANCE DU 9 FÉVRIER

- Pacte de gouvernance m2A – Avis du Conseil Municipal.
- Demande de subvention pour la mise en place d'un système de vidéoprotection.

SÉANCE DU 30 MARS

- Approbation du compte de gestion du budget annexe «eau & assainissement» de l'exercice 2020.
- Approbation du compte administratif du budget annexe «eau & assainissement» de l'exercice 2020.
- Affectation du résultat de l'exercice 2020 du budget annexe «eau & assainissement».
- Approbation du budget primitif «Eau» pour l'exercice 2021.
- Approbation du compte de gestion «principal» de l'exercice 2020.
- Approbation du compte administratif «principal» de l'exercice 2020.
- Affectation du résultat 2020 du budget «principal» de la Commune.

- Approbation du budget primitif «principal» pour l'exercice 2021.
- Vote des taux d'imposition.
- Attribution des subventions aux associations.
- Mise à disposition de personnel par le Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale (emplois saisonniers d'été).
- Délibération autorisant le recours au service missions temporaires du Centre de Gestion FPT du Haut-Rhin (remplacement agent d'accueil).
- Convention de mise à disposition d'un agent (par la commune de Hombourg).
- Mise en place de l'indemnisation des sapeurs-pompiers volontaires.
- Organisation temps scolaire rentrée 2021/2022.

SÉANCE DU 18 MAI

- Regroupement des corps locaux des sapeurs-pompiers de Petit-Landau et Niffer.
- Création d'une commission consultative pour la vente du lot n°2 (aménagement rue Séger/future rue des Pyrénées).
- Itinéraire cyclable (convention d'entretien avec m2A, l'UAF Hardt Sud, la Commune de Hombourg, les associations foncières de Petit-Landau et Hombourg).
- Convention de mutualisation du broyeur à végétaux – Avenant n°1.
- Délégation de service public pour l'exploitation des sites petite enfance, périscolaires et extrascolaires des communes de la bande rhénane – Avenant n°1.
- Nomination d'un représentant communal au Conseil de Développement de m2A.

RAPPEL :

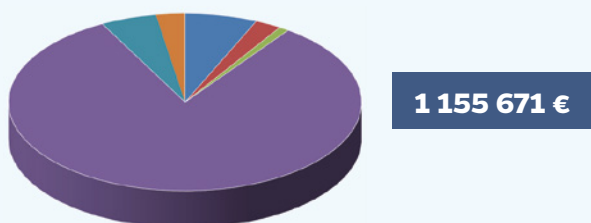
L'intégralité des comptes rendus des séances du conseil municipal est consultable sur le site internet de la commune www.petit-landau.fr, rubrique «la municipalité».

Les comptes rendus sont également affichés sur le panneau à l'entrée de la Mairie.

Compte administratif principal 2020

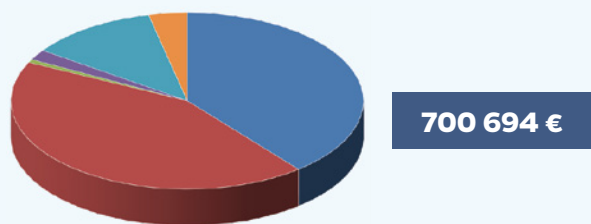
Recettes de fonctionnement

- Excédent reporté : 76 451 €
- Atténuation de charges : 27 798 €
- Recettes diverses (concessions, locations ...) : 10 622 €
- Impôt & taxes : 950 979 €
- Dotations, subventions : 59 268 €
- Produits exceptionnels : 30 554 €



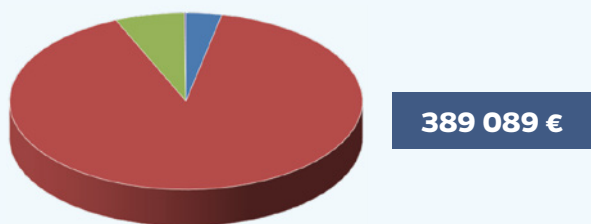
Dépenses de fonctionnement

- Frais généraux : 274 293 €
- Frais de personnel : 301 547 €
- Dotations de péréquation : 4 232 €
- Charges financières (intérêts, exceptionnelles) : 13 260 €
- Charge de gestion courante : 82 641 €
- Amortissement comptable : 24 725 €



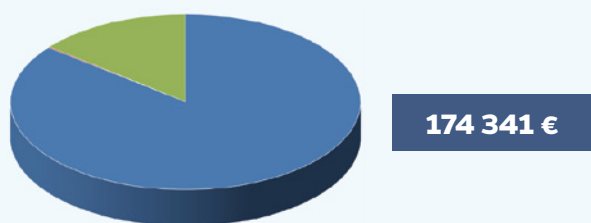
Recettes d'investissement

- Excédent d'investissement : 12 707 €
- Réserves, dotations, fonds divers : 351 094 €
- Opération d'ordre entre section : 24 725 €
- Emprunt, cautions : 562 €



Dépenses d'investissement

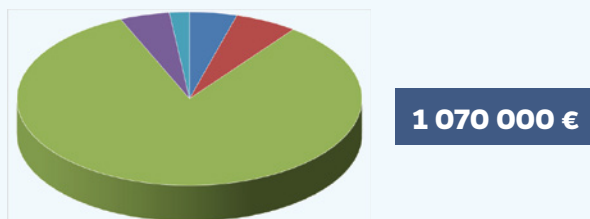
- Remboursement d'emprunts - cautions : 149 310 €
- Subvention d'équipement : 300 €
- Travaux : 24 731 €
- Immobilisation en cours : 0 €



Budget prévisionnel 2021

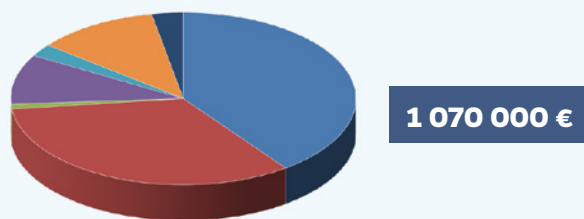
Recettes de fonctionnement

- Excédent reporté : 47 456,2 €
- Produits divers - atténuation de charges : 62 543,8 €
- Impôt & taxes : 890 000 €
- Dotations et compensations de l'Etat, Région, Département : 50 000 €
- Autres revenus (location, ventes, concessions...) : 20 000 €



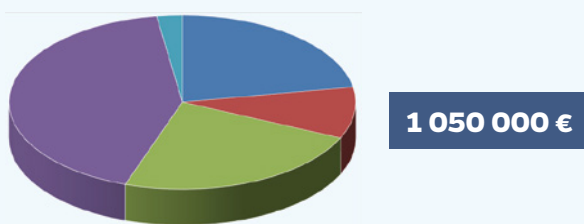
Dépenses de fonctionnement

- Frais généraux : 427 000 €
- Frais de personnel : 354 520 €
- Dotations de péréquation : 10 000 €
- Versement à la section d'investissement : 100 000 €
- Amortissement comptable : 25 000 €
- Autres charges : 122 000 €
- Charges financières (intérêts, exceptionnelles) : 31 480 €



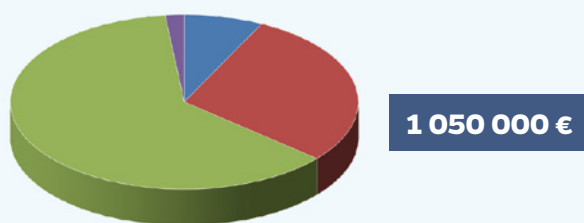
Recettes d'investissement

- Excédent investissement reporté : 233 528 €
- Virement de la section de fonctionnement : 100 000 €
- Produits de cessions : 247 472 €
- Réserves, dotations, fonds divers : 444 000 €
- Opération d'ordre entre sections : 25 000 €
- Emprunt, cautions : 0 €



Dépenses d'investissement

- Remboursement d'emprunts - cautions : 77 000 €
- Travaux : 303 519 €
- Immobilisation : 651 000 €
- Dépenses imprévues : 18 481 €





TRAVAUX Mur du cimetière

Le mur Est du cimetière qui montre des signes de fatigue sera déconstruit et remplacé, à l'automne 2021 par un nouveau mur de même type (poteaux + plaques). Erigé au début des années 1970, ce mur présente en plusieurs endroits des zones de fragilisation.

Il a également été constaté, après le passage d'un cabinet de géomètres, qu'il empiétait sur la propriété voisine suite à une erreur d'implantation par rapport aux limites cadastrales. Aussi il a été décidé de reconstruire ce mur non plus en lieu et place, mais de l'édifier sur les limites parcellaires et de régulariser ainsi la situation. Le chantier d'un montant de 16 418 € HT a été confié à l'entreprise CEMMA HEYER de Wittelsheim.



CADRE DE VIE Adopte un pot

Bien souvent, pour que nos villages soient encore plus accueillants, les élus et les habitants s'engagent dans des actions communales ou privées. C'est ainsi que cette année la commune de Petit-Landau a décidé de lancer l'action "Adopte un pot". Le principe ? Impliquer les Landaunais dans l'arrosage et l'entretien des fleurs plantées dans les bacs devant ou à proximité de leur domicile, afin qu'elles puissent s'épanouir et égayer notre village.

Vous avez envie de vous impliquer dans cette action ? Alors, à vos arrosoirs !

ENVIRONNEMENT

Petit-Landau Propre

Le 20 mars 2021, Petit-Landau a organisé son traditionnel nettoyage de printemps. Afin de respecter les gestes barrière, la participation a été limitée cette année aux seuls conseillères/ conseillers municipaux et à leurs proches. C'est donc masquées et gantées que de petites équipes de 2 à 4 personnes se sont constituées. Le nombre réduit de participants n'ayant pas permis de couvrir l'ensemble du territoire communal, c'est le secteur de la RD52 (ancienne route EDF), où les conducteurs ont la fâcheuse habitude de se débarrasser de déchets de toute sorte, qui a été retenu. Au vu des quantités ramassées, l'opération est à considérer comme incontournable si nous voulons continuer à vivre dans un espace rural agréable.

Nous avons respecté les règles sanitaires. Aussi cette matinée n'a pas pu, comme à son habitude, se clôturer par un petit pot sur le perron de la mairie. Tout le monde était d'accord pour dire que le nettoyage de printemps était indispensable et qu'il devait impérativement avoir lieu avant que les herbes ne soient trop hautes et surtout avant que les équipes d'entretien de la CEA ne passent le broyeur. Plusieurs participants ont évoqué la possibilité de faire un second passage à l'automne pour ramasser les déchets accumulés durant l'été.

Un grand merci à l'ensemble des participants, en espérant que d'année en année nous soyons plus nombreux, ce qui nous permettrait d'étendre notre périmètre d'action à la RD 468, à la RD 570 (jusqu'à la percée centrale), aux berges du Grand Canal d'Alsace et du Canal de Huningue.



ENVIRONNEMENT Super lune et nuit des étoiles

Afin de permettre aux astronomes landaunais de profiter du spectacle de la Super Lune du 26 avril, le Conseil Municipal avait décidé d'éteindre l'éclairage public de la commune. Chacun a alors pu observer ce magnifique phénomène naturel. Et dans le même ordre d'idée, Petit-Landau participera à nouveau à la nuit des étoiles, à la mi-août. La date précise vous sera communiquée dès qu'elle sera connue.

En attendant, voici un cliché de la Super Lune de ce printemps :



CADRE DE VIE Montre-moi ta commune !

Donner la possibilité aux habitants de s'approprier leur commune, leur offrir une place dans le bulletin communal, c'est montrer que la vie de notre village est l'affaire de tous.

Aussi les Landaunais sont invités à partager leur vision de notre chère commune à travers des photos qui feront la couverture du prochain bulletin municipal.

La photo gagnante fera la une de la couverture du prochain numéro du Landaunais, distribué avant Noël. D'autres photos y seront également publiées.

Aucun thème ne sera imposé.

L'envoi des photos par courriel : **mairie@petit-landau.fr** est attendu avant le 15/11/21.

Alors, à vos appareils !



ENVIRONNEMENT

Plan climat et biodiversité

Notre « ancienne tondeuse bleue » bien connue dans le paysage landaunais a rendu l'âme après plus de 20 ans de service. Se posait la question de la remplacer à l'identique ou de profiter de l'occasion pour changer la manière d'entretenir les abords des routes et les secteurs enherbés, en optant pour une machine d'un autre type qui, de par sa conception, permet le broyage des hautes herbes. L'option retenue permet de s'inscrire encore un peu plus dans les programmes de biodiversité et dans le plan climat de la m2A, en ne faisant plus des tontes hebdomadaires programmées, mais en s'orientant vers des entretiens plutôt ciblés et sélectifs qui tiennent compte du lieu, de la fréquentation, de la sécurité, de la visibilité... L'idée première est de garder dans certains secteurs des fleurs sauvages jusqu'en fin de floraison et dans d'autres de la végétation jusqu'à la montée en graines, le tout pour le bien-être des organismes vivant dans ces milieux.

Nous sommes conscients que cette nouvelle façon d'entretenir nos espaces verts va surprendre certains d'entre vous, habitués aux tontes classiques. Mais il faut se faire à l'idée que l'écologie passe également par des méthodes d'entretien moins « esthétiques », mais par la même occasion, beaucoup moins invasives pour le milieu naturel.



CONCOURS PHOTO

Et le gagnant est...



Nous vous avons à nouveau sollicités pour participer à un concours photo de paysages de notre village et de ses alentours afin d'illustrer la couverture de ce magazine. Vous avez été très nombreux à y participer et nous vous en remercions. Vous retrouverez certaines photos au cours des pages de ce bulletin. Comme d'habitude, le choix de la photo gagnante n'a pas été facile ! Toutes nos félicitations à Simone Math, dont vous avez découvert la photo à la une du Landaunais.

Voici une sélection des photos envoyées dans le cadre du concours :



© Simone Math - Photo gagnante



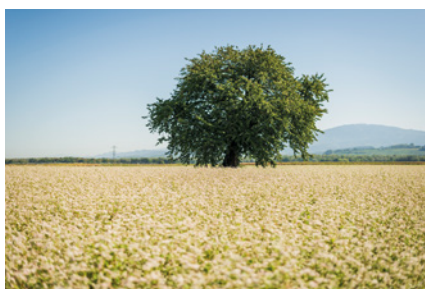
© Marion Tourman



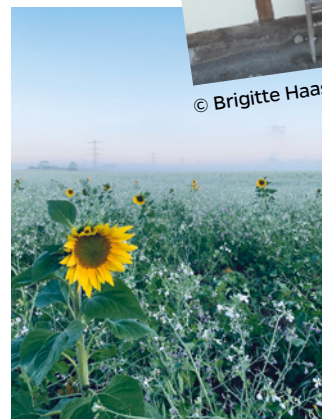
© Dora Vieira Borbone



© Brigitte Haas



© Estelle Rolais



© Estelle Esslinger



© Armand Heitz



© Nathalie Royot

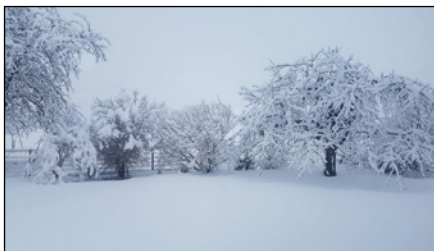


SÉCURITÉ

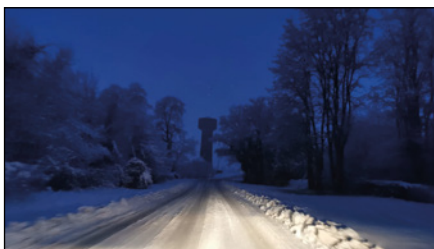
Déneigement

Cela faisait quelques années que nous n'avions pas eu de telles chutes de neige et lorsque celles-ci se sont produites, s'est posée la question de la responsabilité du déneigement.

Si, comme ça a toujours été le cas depuis quelques années maintenant, les routes ont été dégagées par Armand HEITZ, qui y a consacré plus d'une vingtaine d'heures lors du premier épisode neigeux, nul ne savait ce qui devait être fait pour les trottoirs. Certains élus alsaciens ont crié haut et fort dans les journaux locaux, que l'obligation de déneiger les trottoirs relevait du droit local. Or, il n'en est rien. Seul un arrêté du Maire fait foi. Cet arrêté n'existait pas et a donc été pris. Il oblige ainsi chaque résident à déneiger le trottoir qui se trouve devant chez lui. Bon nombre de villageois le faisaient déjà et c'est d'ailleurs souvent l'occasion pour chacun de revoir les voisins et échanger avec eux tout en pratiquant une activité sportive quelque peu inhabituelle !



© Claire Ringenbach



© Muriel Schmitt



© Marion Tourman



© Audrey Weiler



© MC



© Rachel Ringenbach

SÉCURITÉ ROUTIÈRE

Accident rue Séger

C'est un défaut d'attention qui est à l'origine d'un accident, qui aura nécessité l'intervention d'un tracteur pour permettre aux habitants de sortir leur voiture de leur cour.

Le mardi 20 avril, vers 8h30, une camionnette a percuté le pot de fleurs posé au bord du trottoir de la rue Séger, devant le monument aux Morts, le projetant ainsi sur plus de 30 mètres !

Il n'y avait, fort heureusement aucun piéton à ce moment-là sur le trottoir ! On n'est jamais assez attentif quand on conduit.





PRÉVENTION - SÉCURITÉ

Vidéoprotection

Un des premiers sujets abordés au début du mandat a été la sécurité de tous au sein de notre commune. Depuis l'installation des radars pédagogiques, les conseillers municipaux recevaient régulièrement les relevés de vitesse. Si, dans la très grande majorité des cas, les vitesses réglementaires étaient respectées, certains très grands excès de vitesse étaient effrayants, qui plus est lorsque ceux-ci ont lieu en pleine journée ou à des heures de sortie d'école. Les membres du Conseil Municipal ont donc réfléchi à des solutions pour limiter la vitesse et éviter ainsi un éventuel accident grave. Pour cette raison, nous nous sommes rapprochés de la gendarmerie et avons été accompagnés par le référent sûreté, l'adjudant Le Doublic. Son approche nous a permis d'élargir notre vision quant aux causes de l'insécurité en ajoutant à l'insécurité routière, l'insécurité « civile ». Après la présentation du diagnostic du référent sûreté, le Conseil Municipal a été convaincu des bienfaits de l'installation d'une vidéoprotection aux entrées Est et Ouest de notre commune ainsi que du remplacement d'un radar pédagogique par un radar pédagogique avec lecture

de plaque d'immatriculation. C'est donc à l'unanimité que la décision a été prise de déposer une demande de subvention auprès de la préfecture dans le cadre de la DETR (dotation d'équipements des territoires ruraux) et de réaliser, pour un montant de 25 000 € environ, l'installation de la vidéoprotection. Ainsi, par courrier du 21 juin, M. le Préfet nous a informé que l'État apporterait bien son concours financier via une subvention de 30 % du montant des travaux au titre de la DETR 2021. Le Conseil Municipal est persuadé de la nécessité de cet investissement pour la sécurité de tous. La gendarmerie aura ainsi à sa disposition un outil qui lui permettra, en cas d'infraction, de visualiser les images et progresser dans leur enquête. Les communes voisines s'équipant également, les gendarmes bénéficieront d'un maillage sur tout notre territoire. Afin de pouvoir dialoguer avec la population et répondre aux différentes interrogations quant à la mise en place d'un tel équipement, une réunion publique sera organisée, en présence du référent sûreté et du lieutenant de la Cob Sausheim dès que les protocoles sanitaires nous le permettront.



MÉDECINS DE GARDE

Le service des gardes médicales est assuré du **samedi 12h au lundi matin 8h**. La permanence des soins est à présent **régulée via le SAMU 68**.

Il faut donc faire appel au SAMU :

15 pour obtenir les coordonnées du médecin de garde sur le secteur.



PHARMACIES DE GARDE

Pour la pharmacie de garde, composez le 3237 ou consultez le site **www.pharma68.fr**

- Samu : **15**
- Appel d'Urgence Européen : **112**

Les hôpitaux

- Centre antipoison :
03 88 37 37 37
- Centre Hospitalier Mulhouse :
03 89 64 64 64
- Clinique du Diaconat Roosevelt :
03 89 32 55 00
- Clinique du Diaconat Fonderie :
03 89 36 75 75



NOS AMIS LES CHIENS ET LES CHATS

CHIENS EN LAISSE ...

Conformément à l'arrêté municipal n° 02 / 91 du 11 juin 1991 et l'Article R.622-2 du code pénal, il est rappelé que les chiens doivent être tenus en laisse au sein et autour du village.

On peut malheureusement constater que les itinéraires cyclables, les aires de jeux, les espaces verts et certains trottoirs, notamment près de l'école maternelle et devant le multi-accueil sont régulièrement souillés par des déjections animales. Nous demandons aux propriétaires de surveiller davantage leur chien, afin de supprimer ces désagréments à la population.

.... ET EN SILENCE

Vos voisins n'ont pas à subir les aboiements de vos chiens à longueur de journée et à toute heure. Pensez au bien-être de vos voisins.

... ET LES CHATS ?

Nos amis les chats sont parfois des chats errants. Chacun aura pu constater une recrudescence de chats errants dans le village.

- La loi n° 2011-525 du 17 mai 2011 en son article 28 rend obligatoire l'identification avec une puce électronique des chats nés après le 1^{er} janvier 2012. Pour mémoire, la puce électronique est obligatoire en Europe si vous circulez avec votre chat.
- Le règlement sanitaire départemental, en son article 120, précise qu'il est interdit de jeter ou déposer de la nourriture en tous lieux publics pour y attirer les animaux errants, sauvages ou redevenus comme tel. Cette interdiction est applicable également dans les lieux privés : voies privées, cours ou autres parties d'un immeuble, lorsque cette

pratique risque de constituer une gêne pour le voisinage.

- Le non-respect de cet article 120 peut entraîner une amende prévue à l'article 131-13 du Code Pénal soit 450 € maximum.
- Afin de limiter la population de chats errants, la Commune dispose d'un accord avec la clinique vétérinaire du Lion d'Or à Habsheim pour la stérilisation des animaux. Si vous capturez un animal errant, la Commune financera sa stérilisation, après accord préalable. Pour cela, contacter la Mairie qui, en cas d'accord, vous fournira un bon à présenter à l'accueil de la clinique pour la prise en charge financière de l'opération. Il vous incombera de capturer l'animal et de le transporter à la Clinique située 148 rue du Général de Gaulle à Habsheim.



JEUNESSE

Opération de solidarité

Du 9 février au 30 avril, la commune de Petit-Landau s'est associée à la Communauté Solidaire Alsace pour relayer une grande opération de solidarité.



Quel en était le principe ? Il s'agissait de récolter des sacs à destination des étudiants qui vivent dans la précarité sociale et financière en cette période de crise sanitaire.

L'école élémentaire Victor Hugo nous a rejoints dans cette belle action et au vu de son succès, nous a démontré que la solidarité et la générosité débute dès le plus jeune âge.



C'est un bilan plus que positif à l'issue de cette opération : plus de 90 sacs solidaires collectés et qui ont réchauffé le cœur de ces étudiants démunis, remplis notamment de douceurs et de petits mots réconfortants. Petit clin d'œil par ailleurs : certains des sacs arboraient fièrement le blason et les couleurs de notre cher village. En conclusion, un grand merci à tous les Landaunais pour leur implication, leur soutien et leur générosité.

JEUNESSE

Appel aux idées des jeunes

Suite à un courrier écrit par deux jeunes du village, nous avons lancé un appel aux jeunes volontaires désireux d'intégrer une « commission jeunes ». En effet, en tant qu'utilisateurs, ils sont les mieux placés pour savoir ce dont ils ont envie et quels investissements ou actions peuvent être réalisés pour eux et surtout, avec eux. Malheureusement, il ne nous a pas été possible de les rencontrer et nous espérons pouvoir le faire au début de cet été. Afin de répondre à leur première demande, le terrain de cross, qui a été créé il y a plusieurs décennies maintenant, va être réhabilité et retracé pour le plus grand plaisir des petits et des grands !

Si d'autres jeunes entre 10 et 16 ans veulent encore rejoindre la commission, il suffit d'écrire un courrier ou un mail en mairie, en indiquant ses nom et prénom, son adresse et son âge.

ENFANCE Carnaval

Au vu du contexte sanitaire, nous n'avons malheureusement pas pu organiser la traditionnelle cavalcade pour le carnaval des enfants dans les rues de notre village.

Loin de nous laisser abattre, nous avons décidé d'organiser pour le plus grand bonheur de tous les écoliers, une petite cavalcade au sein des écoles du village, ainsi qu'un concours pour récompenser les plus beaux déguisements de chaque classe.

Le jury composé des institutrices et de Mme Ortschitt Laetitia, adjointe en charge des écoles, a eu le plaisir de voir défiler tout un petit cortège de bambins revêtus de leurs plus beaux déguisements.

Princesses, chevaliers, licornes, lions, cow-boys, une multitude de déguisements aussi beaux que variés. Les enfants récompensés se sont vus décerner de petits cadeaux sur le thème du carnaval. Des bonbons ont été également distribués à la sortie des cours, afin de clôturer ce moment festif comme il se devait !



Les anniversaires de nos séniors



Maria RINGENBACH, 30 janvier, 92 ans



Marcel WEBER, 26 avril, 93 ans



Joseph MULLER, 1^{er} mars, 80 ans



Emilie WEBER, 15 janvier, 93 ans



Marie-Thérèse KELLER, 4 mai, 90 ans



Monique GIRAUD, 13 mars, 91 ans



Monique ESCHER, 12 mai, 80 ans



Jean BRAUMANN, 6 janvier, 91 ans



Henri ANDRES, 7 février, 75 ans



Elisabeth RESTLE, 5 mars, 91 ans



Jacqueline BUTSCHA, 30 mars, 90 ans



Alfred HEITZ, 26 avril, 98 ans



Madeleine BILLICH, 17 avril, 91 ans



Marie-Antoinette BAUMLIN, 27 mars, 75 ans



JEU DE L'ÉTÉ **RALLYE PHOTO**



Cette année, tous à vos chaussures, vélos et surtout appareils photos pour le jeu de l'été, qui prend la forme d'un jeu de piste géant !

A l'aide de la grille ci-dessous, représentant le plan de la commune, quadrillée en 7 lignes horizontales de A à G, et 12 colonnes verticales numérotées de 1 à 12, trouvez les éléments, lieux ou décorations indiqués dans la grille des indices, grâce à la combinaison donnée (Exemple : la salle polyvalente est située dans la case C3).

Une fois trouvé, prenez en photo chaque élément (vous pouvez bien sûr être sur la photo... !), puis envoyez vos clichés par mail à l'adresse suivante : mairie@petit-landau.fr, ou sur une clé USB (dans une enveloppe avec vos noms et prénoms) à déposer dans la boîte aux lettres de la mairie.

Pour faire travailler votre "matière grise" pendant ces vacances, les indices sont sous forme de petites devinettes. Il faudra donc chercher et trouver le bon élément pour chaque case. Pour les plus jeunes, n'hésitez pas à demander de l'aide à vos parents, frères ou sœurs, pour les devinettes et pour la prise des photos.

Il y a au total 15 éléments à photographier :

- pour les participants de moins de 10 ans, les 10 premiers éléments suffiront.

- pour les participants de plus de 10 ans, nous attendons au minimum 14 photos, la 15^e étant un "Bonus"... !

Tous nos photographes seront récompensés, les photos les plus originales apparaitront dans "Le Landaunais" de fin d'année.

Vous pouvez envoyer vos albums jusqu'au vendredi 27 août inclus.

Bon Rallye Photo à tous les participants et surprenez-nous avec vos clichés !

	INDICES	CASE
1	Petite maisonnette des 4 saisons entourée de verdure	E8
2	Un reptile sympathique monté sur ressort	C6
3	Grande affiche d'informations locales	D9
4	Grande maison typique et fleurie	C9
5	Ancien élément signalétique de bord de route, maintenant dans le gazon	D8
6	Oiseaux métalliques surveillant le passage des anciens producteurs de farine	E9
7	Habitat nomade joliment décoré d'astres et cumulus	A8
8	Une belle fontaine qui ne fait pas rouiller ma voisine la cigogne	C5
9	En habits traditionnels et en hauteur, nous regardons passer les promeneurs	D9/10
10	Souvenir d'écologiste XXL	F8
11	Un couple de cervidé à l'ombre d'un conifère	B5
12	Point d'inspiration et d'information pour cyclistes et promeneurs	F6
13	Le plus haut des végétaux de toute la case	B9
14	D'habitude, je fais le printemps, mais ici, en façade, je reste toute l'année	D6
15 BONUS	Insecte piquant en version "sympathique", au kilomètre 2,3 de la Boucle des Canaux	KM 2,3



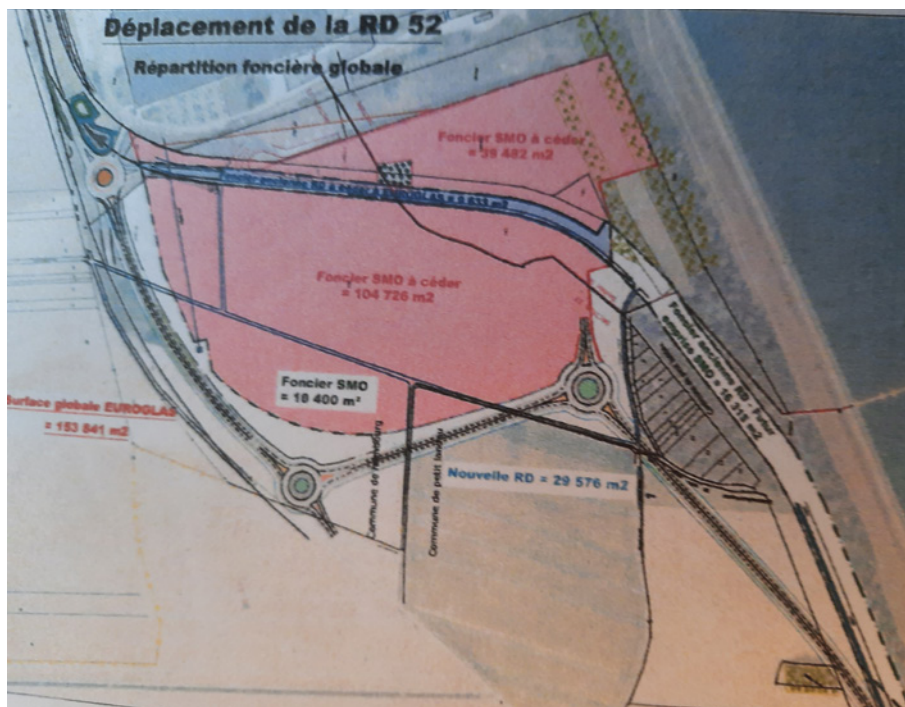


ANCIENNE ROUTE EDF

Déviation de la RD 52

L'agrandissement de l'entreprise Euroglas de Hombourg va conduire à d'importants travaux sur la RD52 entre le rond-point actuel et la partie Nord du ban de Petit-Landau.

Le déplacement de la route actuelle vers le Sud nécessitera également la construction de deux nouveaux carrefours giratoires. Le chantier, d'une durée de 3 à 4 mois, devrait débuter début juillet 2021 et conduira à la fermeture de la RD52 jusqu'à l'automne. La circulation routière sera interrompue sur ce tronçon de la RD52 et le trafic routier sera pour partie basculé vers l'A35 et pour partie sur la RD468. L'augmentation de la circulation sur la RD468 n'aura pas d'impact direct sur le nombre de véhicules traversant le village, en revanche, au niveau de la sortie Ouest du village les flux de véhicules vont augmenter par rapport à ce que nous connaissons habituellement.



POUR UNE QUESTION DE SÉCURITÉ

Il a été demandé à la CEA que de la signalisation supplémentaire soit installée au droit du carrefour et que **la vitesse soit réduite de 20km/h pour être limitée à 50km/h.**



Vacci'bus

Grâce à une belle initiative de m2A, nos aînés ont pu être vaccinés près de chez eux !

C'est à Niffer que le Vacci'bus s'est arrêté la première fois le jeudi 8 avril, puis une seconde le jeudi 6 mai, pour permettre aux personnes de 75 ans et plus, habitant Niffer, Hombourg et Petit-Landau d'être vaccinées.

Une navette, mise en place par la commune d'Ottmarsheim, a cherché les personnes n'ayant pas de moyens de transport. Les pompiers de Niffer et de Petit-Landau se sont relayés pour assurer la pause obligatoire suivant la vaccination.

Et c'est dans une ambiance légère et enthousiaste que les inscrits ont été vaccinés.

Un grand merci aux communes de Niffer, Hombourg et Ottmarsheim pour l'entraide, à m2A pour cette initiative, et à nos pompiers pour leur implication !





FOOTBALL CLUB DE PETIT-LANDAU

Le point sur l'année 2021

Pour ce bulletin communal de l'été 2021, nous ne parlerons guère du volet sportif du FCPL.

Comme vous le savez, la Covid 19 a sérieusement perturbé nos mœurs et coutumes et bien sûr le sport n'a pas été épargné. A l'entame de la saison 2020/2021 soit en juillet 2020, l'entraîneur responsable des seniors nous a annoncé son départ et cette information tardive ne nous a pas permis de réunir les conditions pour reconduire une, voire deux équipes dans un championnat.

Heureusement, il y a 2 équipes de jeunes du GPRH (Groupement Pays Rhénan et de la Hardt) les U 13 (encadrés par Thierry WEBER) et U 15 qui ont évolué sur le site de Petit-Landau, ainsi qu'une équipe de vétérans.

Cependant dès le mois d'octobre 2020, la 2^{ème} vague de la pandémie a frappé notre planète et mis à nouveau tout le monde au repos forcé. Les clubs de foot nationaux et plus près de nous régionaux ont dû cesser toute activité, mais dès ce printemps nos équipes de jeunes ont pu reprendre des entraînements dans le respect du protocole sanitaire sur des terrains que la municipalité a continué à entretenir à bon escient ; qu'elle en soit remerciée.

NAISSANCE D'UN NOUVEAU CLUB ISSU D'UNE FUSION À TROIS

La présente saison a tourné court et la Ligue du Grand Est se met d'ores et déjà en ordre de marche pour préparer une rentrée 2021 que nous espérons tous positive.

Mais ces longs mois d'inactivité footballistique ont sans nul doute attiré des joueurs vers d'autres disciplines sportives voire extra sportives alors que celles-ci ont de toute façon également été mises au repos forcé. Cette situation entraînera certainement une baisse du nombre de licenciés dans le foot et ce dans la plupart des régions françaises, ce qui aura pour corollaire la fermeture de clubs à présent trop isolés.

Il existe pourtant une alternative à cela et, en ce qui nous concerne à Petit-Landau, nous avons pris la décision de mutualiser nos forces organisationnelles

et sportives subsistantes avec celles de nos voisins de Kembs et de Niffer.

Le 28 mai dernier, nos trois clubs ont fusionné pour donner naissance au Football Club du Pays Rhénan (FCPR). Le FC Petit-Landau (1947-2021) fermera donc définitivement la porte au 30 juin 2021 après 74 ans d'existence, tout comme l'AS Niffer et le FC Kembs.

Cette fusion a également pour but de permettre à un maximum de jeunes issus de nos écoles de foot du GPRH de rejoindre nos équipes seniors du nouveau FCPR.

Merci à tous ceux qui travaillent pour que notre association sportive continue à vivre, ne serait-ce que par respect pour tous les anciens du village qui ont porté à bout de bras le FC Petit-Landau toutes ces années durant mais qui sont bien obligés d'admettre comme nous qu'aujourd'hui rester isolés c'est vouer à disparaître tôt ou tard avec quasi-certitude.

Bonnes vacances à tous en n'oubliant pas de continuer à respecter les gestes barrières même vacciné.

**Pour le FCPL,
le Vice-Président Richard PIEQUET**

Rénovation des locaux du FCPL

Ce n'est un secret pour personne et tout le monde en est conscient, notre club-house est « malade ». Aussi avons-nous pensé, en collaboration avec l'équipe municipale, de faire quelques travaux de rénovation et surtout d'étanchéité et de peinture.

C'est ainsi que depuis deux mois, des bénévoles du club sont à pied d'œuvre pour qu'à la rentrée prochaine au mois d'août, le site de Petit-Landau soit en mesure d'accueillir des équipes de jeunes et/ou de seniors du nouveau club le FCPR.





Chez les Arboriculteurs

La régénération du verger école avance selon nos objectifs, la moitié des arbres a été remplacée par des variétés plus contemporaines.

Le calendrier de nos activités arboricoles est visible sur notre lien sur le site de la Commune. Bienvenue à toute personne intéressée par l'arboriculture.

MARCHÉ AUX PUCES :

Nous souhaitons pouvoir organiser le dimanche 10 octobre prochain notre traditionnel marché aux puces, jumelé avec l'exposition fruitière.

Cependant, nous sommes actuellement (obligation de rendre cet article pour le 31 mai) et bien que la pandémie soit en évolution favorable, toujours dans l'attente de directives officielles quant à l'organisation des marchés aux puces. Les demandes d'autorisation ont été transmises, espérons des réponses rapides.

⚠ Changement dans le mode des réservations : dorénavant les inscriptions à notre marché aux puces se feront exclusivement par internet via un site dédié :

MyBrocante, ce site ne sera actif que durant la première décade d'août en raison d'une éventuelle annulation administrative et selon l'évolution sanitaire.

Serons-nous autorisés à organiser notre marché aux puces ?

Nous vous souhaitons de bonnes vacances.

Conseil de fabrique

2021 n'a pas beaucoup changé par rapport à 2020, nous subissons toujours la pandémie. Les messes ont repris avec un peu moins de restrictions et d'ici fin juin nous pourrions occuper toutes les places dans l'église. Le 1^{er} juillet le père Pierre Dominique nous quitte après 26 ans de service dans notre paroisse. Nous le remercions et lui souhaitons un bon départ dans sa nouvelle mission.

Nous remercions toutes les personnes ayant participé à notre « Couscous à emporter ». Ce fut un grand succès et nous réitérerons cette opération au mois de novembre. Les travaux à l'orgue, financés par cette action sont prévus cet automne.

Nous remercions également l'équipe municipale actuelle ainsi que la précédente pour les nouvelles portes de l'église.

Nous cherchons toujours des personnes volontaires qui veulent s'engager au sein de la paroisse.

Nous vous souhaitons de passer de bonnes vacances dans la paix et la joie de se retrouver. Restez en bonne santé.



**MONTRE-NOUS
TON TALENT !**

**Tu as entre 6 et 16 ans ?
Tu habites à Petit-Landau ?
Tu as un talent particulier dans le sport, la culture ou les arts ?
Fais-nous le savoir.**

Nous consacrerons un article à ces jeunes talents dans le prochain numéro du Landaunais.



LIVRAISONS À DOMICILE

Après avoir présenté les commerçants ambulants présents dans notre commune, voici une petite liste de restaurateurs qui poursuivent les livraisons à domicile cet été, pour notre plus grand plaisir :

LE CLOS DES SENS
à Schlierbach

03 89 83 40 11

DÉLICES D'ASIE à Sierentz

03 89 83 97 68

MODENA à Rixheim

03 89 54 12 98

CORPS DE SAPEURS-POMPIERS DE NIFFER ET PETIT-LANDAU

Projet de regroupement

C'est une question de survie à court ou moyen terme pour nos deux corps communaux. Le déclencheur de cette petite révolution a été la menace de dissolution qui s'est mise à peser sur le corps des sapeurs-pompiers de Petit-Landau. En effet, Armand HEITZ, chef de corps pendant près de 28 ans, a pris sa retraite et en l'absence d'un reprenneur, le centre de première intervention (CPI) de notre commune était condamné à fermer. Michel WEBER a accepté d'assurer l'intérim le temps de mettre en place une solution plus pérenne quant aux effectifs diminuants.

Niffer, actuellement dans une position un peu plus confortable, pourrait se retrouver dans les prochaines années dans une situation similaire. Les effectifs risquent aussi de ne bientôt plus être suffisants pour assurer une efficacité opérationnelle. (Le nombre de pompiers était ainsi passé de 20 en 2015 à 14 en 2021).

Si l'on veut garder à long terme des pompiers dans nos deux communes, la seule solution était donc de rassembler les deux corps. Sous l'impulsion de notre municipalité, différentes réunions de travail ont ainsi eu lieu pour développer ce projet, associant les cadres, les pompiers des deux corps, les deux CCCSPV (comités consultatifs communaux des sapeurs-pompiers volontaires) et le SIS 68 (service d'incendie et de secours).

Ces fusions de corps entre villages voisins sont de plus en plus fréquentes : autour de nous, nous avons l'exemple de Bartenheim et Bartenheim-la-Chaussée, Habsheim et Eschentzwiller. Ce sont des modèles qui fonctionnent bien.

UN CORPS DE SAPEURS-POMPIERS MAINTENU DANS LA ZONE NIFFER - PETIT-LANDAU

Actuellement, en cas d'intervention, les équipes du SIS 68 (essentiellement d'Ottmarsheim) sont déclenchées systématiquement en même temps que notre CPI local. Elles arrivent donc plus tard, mais avec des moyens plus



importants (fourgon pompe-tonne, grande échelle, etc...). Nos pompiers, présents plus rapidement, effectuent les premières opérations nécessaires, ce qui dans certains cas peut faire une grosse différence.

C'est une des raisons pour laquelle les maires de Niffer et Petit-Landau (chefs des pompiers communaux) tiennent absolument à conserver une présence de proximité. L'autre raison, c'est le lien particulier existant entre les pompiers et les villageois. Ils font partie de la commune et contribuent à son identité. C'est pourquoi, le nouveau corps gardera son ancrage dans les deux villages, indépendamment de l'emplacement de sa caserne.

LE CHOIX DE LA CASERNE

Tout d'abord il faut préciser que le SIS 68 n'autorise plus d'avoir deux casernes pour un CPI (ce qui était notre idée de départ). Un chef de corps, en ayant fait l'expérience (lorsque c'était encore possible), nous a d'ailleurs dit que « c'est un casse-tête d'avoir deux casernes ».

Le choix a donc été difficile et ce sont finalement les pompiers réunis qui ont décidé à l'unanimité : ce sera la caserne de Petit-Landau qui est plus spacieuse, plus moderne (2014) avec une cour d'entraînement fermée et une grande

salle de réunion qui deviendra le CPI de ce regroupement. Afin que les habitants des deux communes puissent découvrir (ou re-découvrir) les locaux, une journée festive sera organisée le dimanche 26 septembre 2021 au cours de laquelle une inauguration officielle du nouveau corps et des remises de distinctions auront lieu, tout en proposant une visite du bâtiment et des installations à tous. La caserne de Niffer n'est malheureusement pas adaptée pour un effectif de 27 personnes (et plus, on l'espère).

LES DÉLAIS D'INTERVENTION

Le VPI aura besoin d'environ une à deux minutes de plus en moyenne pour rejoindre une adresse de Niffer par rapport à une de Petit-Landau. En revanche, comme les équipes seront mixtes, le VPI partira à peu près au même moment quelle que soit sa destination. Il faut aussi préciser que les deux villages sont très proches et que nos pompiers seront toujours sur site environ une dizaine de minutes avant ceux du SIS 68.

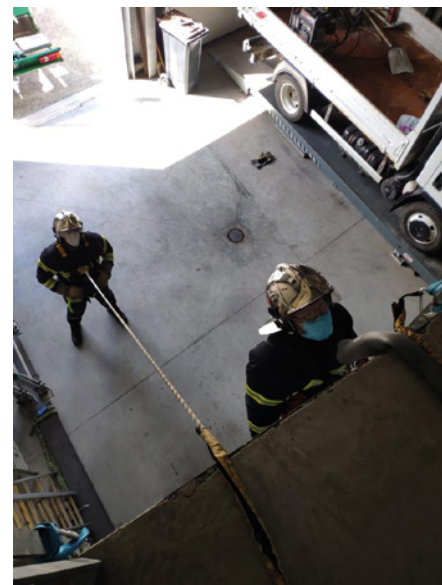
Une des inquiétudes, légitime, des habitants de Niffer est le délai d'intervention sur leur commune, puisque les pompiers nifferois devront d'abord se rendre à Petit-Landau pour revenir à Niffer avec le VPI et leurs

collègues de Petit-Landau. Par rapport à la situation actuelle (intervention du corps de Niffer à Niffer), le délai d'intervention serait théoriquement plus important (environ 5 min). En pratique, la différence sera en grande partie compensée par l'augmentation d'efficacité opérationnelle que permettra l'augmentation des effectifs.

UNE RÉPARTITION ÉQUITABLE DES INTERVENTIONS ENTRE POMPIERS

Une gestion individuelle interne, par l'intermédiaire d'une application de smartphone, permettra à chaque pompier de se mettre d'astreinte sur des créneaux libres, en fonction des compétences nécessaires. Une personne inscrite aura la priorité sur un départ quel que soit son lieu d'habitation. Actuellement, l'appel est général sur le bip, et les premiers arrivés à la caserne sont ceux qui remplissent le VPI, ce qui désavantage ceux qui viennent d'un peu plus loin. La gestion individualisée interne donnera sa chance à tout le monde, et permettra de mieux assurer la permanence 24/24.

C'est donc une décision historique qui a été prise entre nos deux communes et elle symbolise un nouveau mode de fonctionnement, auquel élus et pompiers croient !



Entretien avec le chef de corps

Jean-François Schmitt, chef de corps à Niffer depuis 8 années, et chef du nouveau corps, a élaboré ce projet avec les cadres des deux corps : un beau travail d'équipe qui nous donne toute confiance pour l'avenir.

Dans une petite interview, il nous livre son avis d'expert :

“ Dans un environnement toujours plus exigeant, la fusion nous permettra d'augmenter les effectifs et en particulier le nombre de sous-officiers. En mutualisant les compétences, nous pourrons ainsi mieux assurer nos missions et prendrons plus de plaisir à le faire. Il est vrai que la charge du chef de

corps sera plus importante, mais le travail sera en contrepartie plus intéressant. On perçoit déjà une belle motivation dans les équipes et on espère que cela permettra d'attirer encore plus de monde, notamment chez les jeunes sapeurs-pompiers. En résumé, il n'y a que du positif ; la fusion, c'est le futur, un nouveau départ.





le Roulé aux fraises, framboises ou mangues



Une recette
proposée par
Sandrine SCHNEIDER

Et si on goûtait ?

Poursuivons notre voyage culinaire et mettons à l'honneur les fraises, ces fruits de saison qui font leur retour sur les étals pour notre plus grand plaisir !

INGRÉDIENTS

Pour le biscuit :

- 4 œufs
- 100 g de farine
- 100 g de sucre

Pour la garniture :

- 250 g de mascarpone
- 50 g de crème fraîche
- 60 g de sucre
- 300 g de fraise
- 60 g de sucre
- 300 g de fraise
- 50 g d'amaretto ou sirop de fruits
- 50 g de pistaches concassées



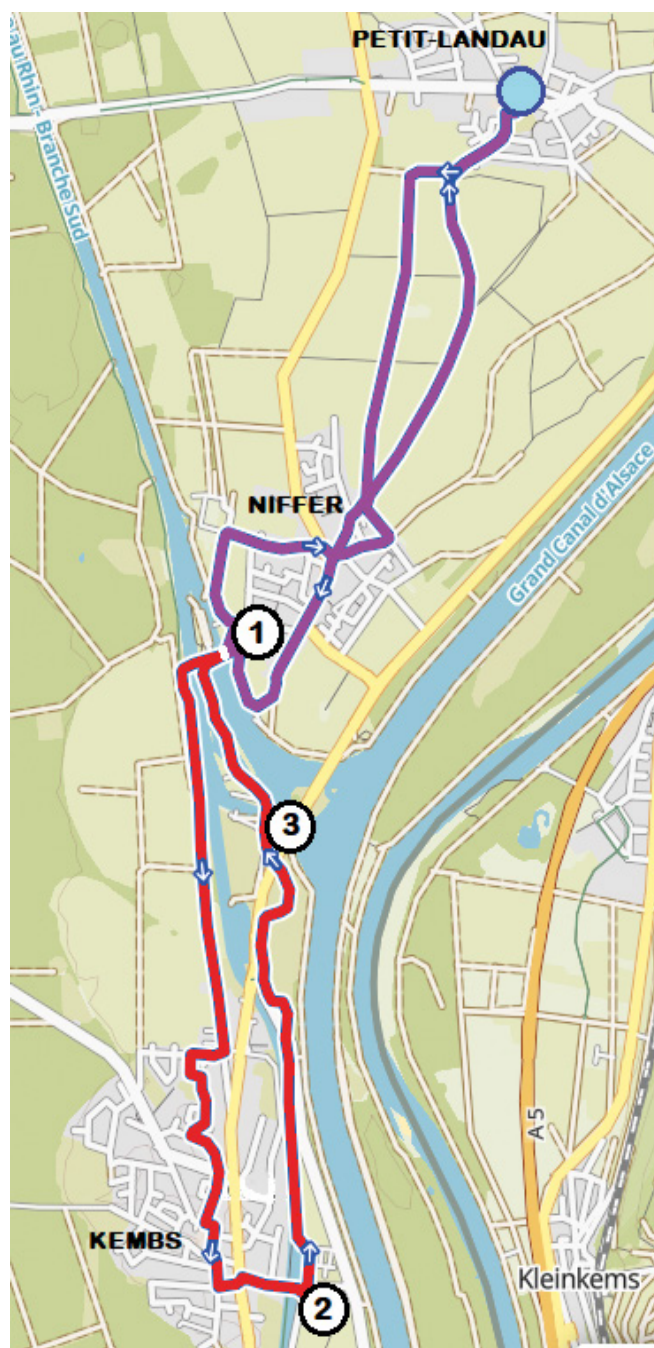
PRÉPARATION

- Battre les œufs et le sucre pendant 10 min au batteur (le volume doit tripler).
- Incorporer la farine et mélanger.
- Étaler sur une plaque ou lèche frites huilée et mettre au four pour 10 min à 180 degrés.
- A la sortie du four poser le biscuit sur un torchon couvert de sucre semoule et laisser refroidir.
- Dans un cul de poule travailler la mascarpone avec le sucre et la crème fraîche avec le batteur, pour obtenir une consistance souple. Tailler les fruits en petits dés.
- Réserver 100 g de préparation.
- Badigeonner le biscuit avec l'amaretto, étaler la crème, répartir les fruits. Enrouler.
- Garnir avec la crème réservée (à la poche à douille).
- Saupoudrer de pistaches et garnir de fruits. Miam...

IDÉE SORTIE

Boucles des canaux

Voici une petite suggestion de promenade à vélo à faire en famille, qui vous mènera jusqu'au port de plaisance de Kembs, en passant par le Bief de Niffer et ses deux écluses. Le circuit est segmenté en 2 boucles (A et B) de 6,5 km chacune. Les plus petits et les débutants pourront commencer avec la boucle A, les plus aguerris arriveront à enchaîner les 2. Il y a plusieurs endroits calmes et ombragés pour les pauses goûter avec de jolis points de vue tout au long du parcours.





2 PORT DE PLAISANCE DE KEMBS



1 ECLUSE PRINCIPALE DE NIFFER

"BOUCLES DES CANAUX"

Distance : 13 km

 Départ/Arrivée : Mairie

 Boucle A (env 6,5 km)

 Boucle B (env 6,5 km)

1 Ecluse principale de Niffer

2 Port de plaisance de Kembs

3 Ecluse de Kembs/Niffer



3 ECLUSE DE KEMBS/NIFFER

Retrouvez l'itinéraire détaillé et la trace GPX du parcours sur le site internet de la mairie : <http://petit-landau.fr/>, rubrique "Nos actus"

LES GRANDS ANNIVERSAIRES

AOÛT

- Rolande WILHELM STAUB, 2 août, 75 ans (1946)
- Giovanni MAGRIN, 4 août, 90 ans (1931)

SEPTEMBRE

- Roland URICHER, 4 septembre, 75 ans (1946)
- Romain PAUGAIN, 18 septembre, 75 ans (1946)
- Roland SCHWAB, 24 septembre, 80 ans (1941)

OCTOBRE

- Rosalie PFEIFFER MELLA, 5 octobre, 80 ans (1941)
- Hedwige MULLER STAUB, 13 octobre, 80 ans (1941)

NOVEMBRE

- Viktor SCHMAKOV, 16 novembre, 85 ans (1936)
- Mariette KIEFFER, 30 novembre, 91 ans (1930)

DÉCEMBRE

- Irma MAGRIN SCHWARTZENTRUBER-MUSSLIN, 2 décembre, 85 ans (1936)

AGENDA

22/07 : Passage du Tour d'Alsace

25/07 : Animation et passages du Tour d'Alsace

11/09 : Cortège Destination Automobile

25/09 : Journée citoyenne

26/09 : Inauguration du nouveau CPI

10/10 : Marché aux puces

18/10 : Don du sang

04/12 : Téléthon



© Estelle Esslinger



Mairie de Petit-Landau

3 rue Séger 68490 PETIT-LANDAU - Tél. 03 89 48 37 15

Ouvert le lundi et vendredi de 9h à 11h,

le mardi de 16h à 19h et le jeudi de 9 à 11h et de 16h à 18h

Fermé le mercredi

www.petit-landau.fr